



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 774 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes des Hautes-Laurentides

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QU'en tant que citoyens, nous nous opposons au futur développement de mines d'uranium à ciel ouvert. Nous nous opposons à l'industrie nucléaire qui génère des déchets radioactifs pour des milliers d'années. Nous prônons l'usage de sources d'énergie alternatives renouvelables;

ATTENDU QUE nous savons que de tels projets sont très dommageables pour l'économie récréotouristique, pour la santé, par l'augmentation des incidences de cancer et pour l'environnement, par la pollution toxique et radioactive qui polluent l'air et l'eau;

ATTENDU QUE nous affirmons que de tels projets mettent en grave danger de pollution radioactive toute la chaîne alimentaire des bassins versant des rivières Mitchinamicus, de la Lièvre et de la Kiamika et qu'un tel développement n'a pas sa place et n'est pas souhaitable dans notre région.

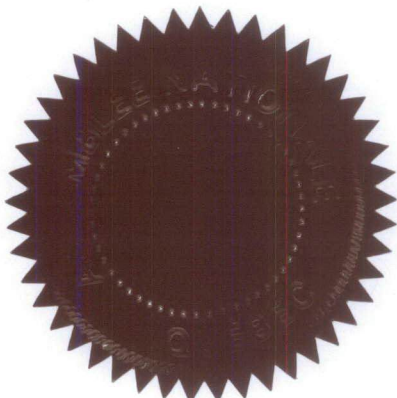
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous exigeons du gouvernement qu'il oblige la production des rapports de consultation publique périodiquement sur l'évolution des travaux d'exploration desdites compagnies et qu'elles fassent l'objet de surveillance particulière sur leurs projets face aux conjonctures de la valeur boursière de l'uranium.

Nous demandons à la MRC Antoine-Labelle qu'elle étudie la faisabilité juridique d'inclure dans son schéma d'aménagement du territoire l'interdiction totale de transport de toute matière radioactive sauf celle destinée à des fins médicales.

Nous voulons faire partie d'un avenir propre et demandons au premier ministre de décréter un moratoire permanent sur tout le territoire du Québec sur l'usage de l'énergie nucléaire dans la politique énergétique du Québec en faisant démanteler la centrale nucléaire Gentilly 2 et en interdisant toute extraction et retraitement de combustible nucléaire d'uranium.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.





Sylvain Pagé, Député de Labelle

2006-11-29

DATE



A.P.E.H.L.

PÉTITION CONTRE LES MINES D'URANIUM

En tant que citoyens, nous nous opposons au futur développement de mines d'uranium à ciel ouvert. Nous nous opposons à l'industrie nucléaire qui génère des déchets radioactifs pour des milliers d'années. Nous prônons l'usage de sources d'énergies alternatives renouvelables.

Nous savons que de tels projets sont très dommageables pour l'économie récréotouristique, pour la santé, par l'augmentation des incidences de cancer et pour l'environnement, par la pollution toxique et radioactive qui polluent l'air et l'eau. Nous affirmons que de tels projets mettent en grave danger de pollution radioactive toute la chaîne alimentaire des bassins versants des rivières Mitchinamicus, de la Lièvre et de la Kiamika et qu'un tel développement n'as pas sa place et n'est pas bienvenue dans notre région.

Nous exigeons du gouvernement qu'il oblige la production des rapports de consultation publique périodiquement sur l'évolution des travaux d'exploration des dites compagnies et qu'elles fassent l'objet de surveillance particulière sur leurs projets face aux conjonctures de la valeur boursière de l'uranium.

Nous demandons à la MRC Antoine-Labelle qu'elle étudie la faisabilité juridique d'inclure dans son schéma d'aménagement du territoire l'interdiction totale de transport de toute matière radioactive sauf celle destinée à des fins médicales.

Nous voulons faire partie d'un avenir propre et demandons au premier ministre du Québec Jean Charest de décréter un moratoire permanent sur tout le territoire du Québec sur l'usage de l'énergie nucléaire dans la politique énergétique du Québec en faisant démanteler la centrale nucléaire Gentilly 2 et en interdisant toute extraction et retraitement de combustible nucléaire d'uranium.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1 MARE-FRANÇOISE BUCHER	603 2 ^{me} RUE LEMIEUX MT-LAURIER	MARE-FRANÇOISE BUCHER
2 VALÉRIE CHARBONNEAU	515 B BELLEVILLE MT-LAURIER	Valérie Charbonneau
3 Lapointe Richard	9 Rang 10 ^{ste} Anne du Lac	Richard Lapointe
4 MARIE-CLAUDE OUELLET	9 10 ^{me} rang St-Anne du Lac	Marie-Claude Ouellet
5 Daniel Poulain	126 des Bruants Nominique	DANIEL POULAIN
6 CLAUDE RIVERIN	31 des Pionniers LA MADONE	Claude Rivérin
7 LUCIE PARADIS	1647 rang 5 nord St-Yves	Lucie Paradis
8 DANIEL BERGERON	MONT LAURIER	Daniel Bergeron
9 ISABELLE TOURANGEAU	Des Ruisseaux	Isabelle Tourangeau
10 Ginette Labontaire	509 montée Léveillé	Ginette Labontaire

Retourner la pétition à L'Essentielle au 532 de la Madone, Mont-Laurier, J9L 1S5, d'ici la fin juillet 2006, nous les ferons suivre. Visitez notre page Internet au : www.essentielle-coop.qc.ca/uranium.htm

